

Fiche descriptive

Programme de bourses d'études en perfusion extracorporelle

Modalités particulières – 2025-2026

Présentation du programme

Ce programme de bourses s'adresse aux candidats inscrits à la maîtrise en perfusion extracorporelle de l'Université de Montréal, en vue d'exercer la profession de perfusionniste clinique au sein d'un établissement de santé et de services sociaux visé.

Établissements visés

Les établissements de Santé Québec suivants sont visés par ce programme :

- CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02);
- Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université de Laval (03);
- CIUSSS de l'Estrie – CHUS (05);
- CHU de Sainte-Justine (06);
- CHUM (06);
- CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal (06);
- CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (06);
- CUSM (06);
- Institut de cardiologie de Montréal (06).

Admissibilité

Tous les candidats souhaitant obtenir une bourse doivent :

- Détenir un statut de citoyen canadien ou de résident permanent, et demeurer au Québec;
- Être inscrits à la maîtrise en perfusion extracorporelle (2-454-1-1) et respecter la grille de cheminement scolaire;
- Être retenus par un établissement visé à la suite du processus de sélection des candidatures et s'engager à y exercer la profession de perfusionniste clinique.

Exigences liées à la bourse

Le candidat qui obtient la bourse s'engage à :

- Obtenir le diplôme de maîtrise dans les délais normalement prescrits pour une inscription à temps complet;
- Détenir la certification requise de la Société canadienne de perfusion clinique;
- Travailler dans un établissement visé pour une période minimale de trois (3) années;

- Offrir et respecter une disponibilité conforme aux dispositions locales des conventions collectives et adaptée aux besoins de l'établissement avec lequel il a signé une entente, et ce, dès la fin de ses études pour lesquelles il a obtenu la bourse.

Bourses attribuées et autres frais

Pour l'année 2025-2026, **15 bourses d'un montant de 50 000 \$ chacune** seront offertes par le ministère de la Santé et des Services sociaux à Santé Québec.